



Compte-Rendu de mandature 2014-2020

La dernière séance du conseil municipal de la mandature a eu lieu en décembre, et c'est non sans un pincement au cœur que je m'adresse à vous pour la dernière fois. Une nouvelle équipe dirigera la ville après les élections de mars et je ne serai pas dans cette nouvelle équipe. Je pense en effet que la limitation des mandats dans le temps vaut pour les parlementaires, les maires et leurs adjoints mais aussi pour les élus de l'opposition.

Il est nécessaire de renouveler régulièrement le personnel politique pour qu'il puisse apporter des idées et un enthousiasme nouveau sans s'installer dans une posture de professionnel de la politique.

Porter votre voix aura été un honneur. Vous le savez, cela aura aussi souvent été un défi mais, parler d'écologie et de solidarité au sein du conseil municipal de Neuilly a du sens. Mon attitude a été celle de la critique vigilante et constructive afin de servir au mieux l'intérêt général.

Des avancées ont été obtenues même s'il en reste encore beaucoup à gagner pour la mandature qui vient. Avoir des élus de gauche qui travaillent, s'opposent et proposent dans une ville comme Neuilly, n'est pas vain, c'est même indispensable. Au cours de ces années de nombreux sujets ont été abordés, aussi bien en matière sociale, d'écologie, que d'urbanisme. Si ces propositions ont quelquefois été ambitieuses (encadrement des loyers, création d'un budget participatif, par exemple), je me suis toujours employée à ce qu'elles soient réalistes.

Tout au long de mon mandat j'ai été à votre écoute et me suis employée à transmettre les informations issues du conseil ainsi qu'à relayer les demandes qui m'étaient faites. Je suis heureuse d'avoir pu vous fournir des informations. Ce fut passionnant et j'espère avoir su relayer vos attentes. J'ai toujours été écoutée et parfois entendue, et globalement, ce travail aura été utile.

Je laisse la place mais je n'abandonne pas pour autant l'intérêt que je porte à la ville et à la politique. Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne continuation et reste attentive à vos côtés en tant que citoyenne.

Marie Brannens

Conseillère municipale 2014-2020 - « Neuilly-Solidarités-Ecologie »

Démocratie locale

La démocratie est un sujet essentiel sans lequel rien n'est possible ; pourtant, elle est souvent mise à mal, à Neuilly, comme ailleurs.

La lettre d'information intitulée « vivre à Neuilly » puis « la lettre du maire » qui étaient distribuées dans les boîtes aux lettres et faisaient office de **journal municipal** ont disparu au motif de leur coût, et remplacées par une newsletter électronique au mépris de tous ceux qui ne vont pas sur internet quotidiennement ; aucun journal municipal n'est aujourd'hui distribué sous format papier. Parallèlement les journaux dits « indépendants » ont été multipliés par 2 : « Neuilly journal » et « Neuilly magazine ». Etant « indépendants » ils ont l'énorme avantage de ne pas avoir l'obligation d'y publier des tribunes de l'opposition.

Les **procès-verbaux** des conseils municipaux ne sont plus publiés sur le site de la ville depuis 2015 ; mais si vous souhaitez en connaissance vous pouvez les consulter sur le [site PS Neuilly-Puteaux](#).

Tout au long de cette mandature j'ai demandé la création de **conseils de quartier** où les informations pourraient circuler de haut en bas mais également de bas en haut, et où les projets de chaque quartier pourraient être débattus, voire amendés, par les riverains. Il y a bien ces « rencontres » du maire qui se font un samedi par mois pour écouter les Neuilléens ; je me suis rendue à chacune de ces « rencontres » pendant plus de 2 ans afin d'écouter les demandes formulées : ces réunions se font sur un coin de trottoir, au milieu du bruit et des intempéries, avec une petite dizaine d'habités et n'ont pas grand-chose à voir avec une vraie concertation, telle qu'elle pourrait avoir lieu au sein de conseils de quartier.

En décembre 2019, j'ai eu la satisfaction de voir enfin l'une de mes demandes réitérées depuis 2014, réalisée : **2 ordinateurs sont en libre-service** dans l'espace accueil de la mairie, à disposition des Neuilléens ne disposant pas d'informatique. Le progrès est certes modeste, mais bien réel.

Enfin, lors du conseil de septembre 2019 j'ai essayé de faire avancer la ville vers une démocratie moderne et j'ai demandé qu'un **budget participatif** soit mis en place à Neuilly en 2020 comme cela existe maintenant dans de nombreuses villes. Cette demande a été faite sous la forme d'un vœu pour pouvoir faire l'objet d'un vote ; le résultat a été le suivant : 7 votes pour, 1 abstention et 41 votes contre. L'idée n'a pas été retenue mais elle a fait son apparition pour la 1^{ère} fois au sein de ce conseil et en a intéressé plus d'un. L'idée a été semée, elle fera son chemin.

Dernier point : à l'occasion de la reconstruction de l'école Madeleine Michelis, j'ai demandé que la **devise de la république** « liberté-égalité -fraternité » soit affichée à l'entrée : cela m'a été accordé ; nous verrons si la promesse sera tenue quand l'école sera terminée.

Ecologie et urbanisme

La liste « **Neuilly-Solidarité-Ecologie** » étant le résultat d'une alliance entre le PS et EELV, j'ai défendu l'écologie tout au long de ce mandat, autant que les valeurs sociales. Cela m'a été d'autant plus facile que je suis moi-même convaincue depuis longtemps que toute action doit être vue au travers du prisme de la durabilité. Quelques avancées ont pu être réalisées : par exemple, lorsqu'Autolib a cessé son fonctionnement, j'ai proposé que les emplacements munis de **prises électriques** puissent être récupérés, ce qui a été fait.

Les **circulations douces** à Neuilly ne sont qu'à un niveau embryonnaire tant la voiture reste un mode de transport privilégié auquel un fort pourcentage du budget d'investissement est consacré ; c'est ainsi que 2 parkings nouveaux sont apparus au cours de la mandature et ont coûté 24 millions d'euros aux Neuilléens. Cependant, c'est avec satisfaction que j'ai vu augmenter le nombre de rues limitées à **30km/h**, notamment devant les écoles. Cette limitation facilite la circulation des vélos sans qu'il soit nécessaire d'y créer des pistes spécifiques et permet, de plus, de limiter la pollution sonore. S'ils sont encore insuffisants, quelques légers progrès ont été réalisés sur le nombre d'endroits où **attacher les vélos** dans la ville. Toutefois, mes demandes n'auront pas été vaines car à l'occasion de la campagne des municipales on peut voir que le maire actuel verdit son programme et propose une limitation à 30km/h sur toute la ville ainsi que la création de parkings à vélos.

La vigilance portée sur les **travaux de la RN13** a été bien utile et permis d'attirer l'attention sur les nombreuses réserves faites par l'administration sur le projet proposé. Des modifications ont ainsi été réalisées permettant un projet plus abouti. La piste cyclable qui doit y être créée, et sa continuité jusqu'à la Défense est enfin étudiée avec les villes voisines ; de même j'ai attiré l'attention sur l'éclairage du pont de Neuilly qui est défectueux depuis de nombreuses années et dont la remise en fonctionnement est maintenant en cours d'étude. Qui plus est, une étude est en cours au niveau du département pour la création d'une **passerelle** reliant la ville à La Défense et destinée aux piétons et aux cycles.

L'eau potable n'est plus utilisée aujourd'hui pour arroser les plantations, ce qui constitue un progrès ; cependant celui-ci est en trompe l'œil car l'eau d'arrosage provient de forages réalisés çà et là dans la ville. Ils correspondent en fait à un pillage des ressources naturelles et sont par ailleurs dangereux car ils assèchent les couches souterraines et fragilisent nos sous-sols, risquant d'entraîner des dommages sur les bâtiments. Je leur préfère de beaucoup les **réserves d'eaux pluviales**. A ma demande une (et une seule, hélas) réserve d'eau pluviale a été créée dans le square Beloeil.

Je suis également intervenue sur la **collecte des déchets**, demandant que celle des emballages cartons soit plus fréquente d'une part, et que d'autre part une collecte des biodéchets soit globalisée sur la ville. Bien que depuis 2016 la collecte des déchets soit gérée par le territoire POLD (intercommunalité), il semble que ma demande a été entendue : le contrat, arrivant à échéance cette année, devrait être renégocié par la ville afin que le ramassage des emballages (poubelles bleues) soit effectué 2 fois par semaine.

Enfin, la ville a fait son bilan carbone ce qui devrait permettre de planifier les travaux d'amélioration thermique des bâtiments communaux.

Social et société

L'objectif du bien-être de tous les habitants, quel que soit leur niveau de revenus, a toujours été présent dans l'ensemble des propositions que j'ai faites ; ce fut ainsi une grande satisfaction que de voir les **douches municipales** préservées alors qu'elles étaient vouées à disparaître.

De même je me suis battue pour que les activités sportives et culturelles puissent être accessibles à tous, et en particulier aux jeunes. Cependant une tarification des activités tenant compte du quotient familial n'est toujours pas appliquée.

En ce qui concerne **le logement**, la situation reste difficile dans cette ville où les prix, aussi bien à l'achat qu'à la location, sont élevés. Si c'est en vain que j'ai demandé **l'encadrement des loyers**, j'ai réussi à faire valoir l'intérêt de la **mixité sociale** dans les logements sociaux : les nouveaux bâtiments du 167 avenue Charles de Gaulle comporteront à la fois des logements sociaux et des logements vendus en libre propriété. Par ailleurs tout en étant attentive à l'évolution du dossier, j'ai apporté mon soutien aux locataires, notamment en demandant leur relogement dans Neuilly.

Concernant l'étude des dossiers de **demande de logements sociaux**, j'ai demandé que des critères clairs et transparents soient appliqués. Début 2017 une rationalisation dans l'étude de ces dossiers est apparue, mais celle-ci a été de courte durée car, compte tenu de la carence « sévère » de la ville en matière de logements sociaux et du refus du maire de signer un contrat de mixité sociale, l'étude des demandes a été reprise par la préfecture. Dans ce domaine la ville n'agit que par contrainte. Ainsi, alors que fin 2015 un terrain de 7000m² était disponible à l'emplacement des tennis saint James, la ville a refusé de saisir cette opportunité pour y construire un projet mixte de logements et équipements sportifs (à titre de comparaison, plus de 200 logements vont être construits au 167 avenue Charles de Gaulle sur un terrain d'environ 6 500 m²).

Financièrement l'objectif permanent de la ville a été de dégager de l'autofinancement. Cette constante a abouti à une dégradation du service apporté aux Neuilléens ; en effet compte tenu de la faible attractivité des emplois de la municipalité il y a un grand turnover du personnel et de nombreux postes sont non pourvus reportant la charge de travail sur les présents, et créant ainsi des conditions de travail difficiles. C'est pourquoi, tout au long de cette mandature pendant laquelle la réglementation de l'administration a évolué, je suis restée **aux côtés des employés municipaux** et j'ai défendu leurs demandes afin de leur permettre de travailler dans des conditions satisfaisantes et d'apporter le meilleur service possible aux Neuilléens.